



PRÉFET DU HAUT-RHIN

AVIS

d'ouverture d'une enquête publique

préalable à la déclaration d'utilité publique de l'aménagement du chemin du Mauchen à
GRUSSENHEIM
et enquête parcellaire.

Du 19/06/2017 au 03/07/2017 inclus

Le préfet du Haut-Rhin informe :

Par arrêté du 24 mai 2017 a été prescrite l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement du chemin du Mauchen à GRUSSENHEIM.

Cette enquête sera ouverte **19/06/2017 au 03/07/2017 inclus**, à la mairie de Grussenheim, siège de l'enquête, afin que chacun puisse prendre connaissance du dossier pendant les heures d'ouverture des bureaux et consigner ses observations sur les registres prévus à cet effet.

Est désignée en qualité de commissaire enquêteur, Madame Yvonne GALIAY, agent commercial.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Grussenheim :

- **le lundi 19 juin 2017 de 10h00 à 12h00**
- **le lundi 03 juillet de 14h00 à 16h00**

C'est également à cette mairie que pourront être adressées les observations écrites à l'attention du commissaire enquêteur.

Le dossier pourra être consulté et les observations formulées, par internet sur le site de la préfecture du Haut-Rhin, pendant toute la durée de l'enquête :

<http://www.haut-rhin.gouv.fr/Actualites/Enquetes-publiques/Dossiers-Enquetes-publiques/GRUSSENHEIM-amenagement-voirie-chemin-du-Mauchen>

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront ultérieurement déposés à la mairie de Grussenheim et à la préfecture du Haut-Rhin (direction des collectivités locales et des procédures publiques - bureau des enquêtes publiques et installations classées), et sur le site internet : www.haut-rhin.gouv.fr où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance.

Commissaire Enquêteur
Yvonne GALIAY